



Décision du Maire

Références :
AV/CJL/AD/MO
/SB
CCAS.2020.550

Rillieux-la-Pape, le 30 avril 2020

Centre
Communal
d'Action Sociale

Le Maire de la ville de Rillieux-la-Pape,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014 donnant délégation du conseil municipal au Maire,

**Affaire suivie
par :**
Michèle
ONILLON
04.37.85.01.80

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des Institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Objet :
**Subventions
aux
associations**

Vu l'article 1 de ladite ordonnance qui stipule que le maire exerce, par délégation, les attributions mentionnées aux 1°, 2° et du 4° au 29° de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, et qu'il procède également à l'attribution des subventions aux associations. Le maire informe alors sans délai et par tout moyen les conseillers municipaux des décisions prises sur ce fondement. Il en rend compte également à la prochaine réunion du conseil municipal.

Vu la demande présentée par l'association PIMM'S LYON AGGLOMERATION le 30 octobre 2019,

Considérant qu'afin de permettre le fonctionnement de l'association PIMM'S LYON AGGLOMERATION, il convient de lui allouer une subvention,

Décide

Article 1 - Une subvention d'un montant de 10 000 € est versée à l'association PIMM'S LYON AGGLOMERATION selon l'échéancier suivant (3 500€ en mai, 3 500€ en juillet et 3 000€ en décembre), les crédits figurant au budget de l'année en cours.

Article 2 – Une ampliation de la présente décision sera :

- notifiée à l'association
- transmise à Monsieur le Préfet au titre du contrôle de légalité
- affichée et publiée, notamment sur le site internet de la ville
- rendu compte en sera donné aux élus pour information au titre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et conformément à l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020.

Alexandre Vincendet
Maire de Rillieux-la-Pape
Conseiller de la Métropole

